

PHOTOGRAPHIES DES FAÇADES EXISTANTES



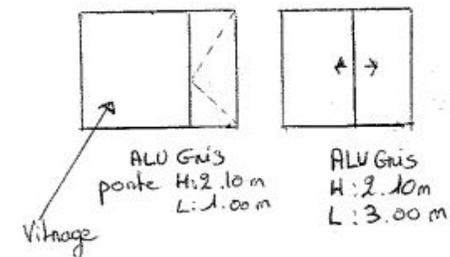
La photographie doit être de bonne qualité et si possible en couleur .

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Vous pouvez joindre à la demande le devis de l'entreprise, ou tout autre document faisant apparaître :

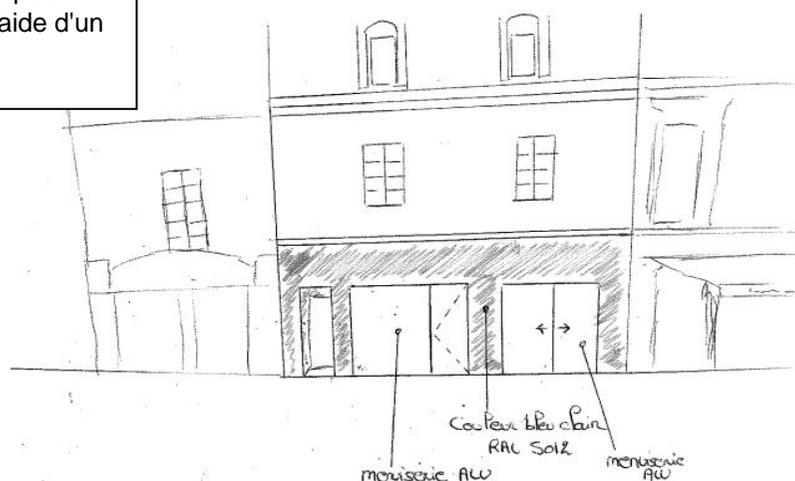
- la nature des matériaux
- la couleur
- un croquis des menuiseries avec les dimensions (vitrine, menuiseries)

Exemple :



DESSINS DES FAÇADES PROJÉTÉES

Ce croquis peut être réalisé à l'aide d'un calque.



Si votre projet modifie l'aménagement intérieur de votre local, **la sécurité**, **l'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite, un dossier spécifique devra être déposé à la Mairie de votre commune.

Si votre projet prévoit également la modification ou ajout des **enseignes**, un dossier spécifique (cerfa 14978*01) devra être déposé auprès de la Mairie de votre commune.

En cas de difficulté pour constituer votre dossier ou pour vérifier la conformité de votre projet par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie de votre commune.

Le dossier de demande devra être déposé en **3 exemplaires (formulaire et pièces)** à : **LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE**

Contact :

Horaires d'ouverture :

Liens utiles

Site Internet du site service public - Autorisations d'urbanisme

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Site Internet du géoportail

<http://geoportail.fr/>

MODIFICATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN COMMERCE

FORMULAIRE : Déclaration Préalable (DP)

Cerfa 13404*05 (disponible sur le site www.service-public.fr)

Cadres à remplir :

Cadres 1 et 2 : Identité et coordonnées du déclarant

Cadre 3 : Renseignements sur le terrain avec ses références cadastrales

Cadre 4 : Description du projet

Cadre 5 : Engagement et signature

PIÈCES À FOURNIR (voir exemples ci-après)

- Plan de situation
- Dessins des façades projetées
- Plan de masse
- Descriptif des travaux
- Photographies des façades existantes

